

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac
		- Lionel Larré

Nombre de membre présents	14
Nombre de membres représentés	12

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le procès-verbal du 09/03/ 2023 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le procès-verbal du 30/03/2023 ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la convention entre l'université Bordeaux Montaigne, le rectorat de la région Nouvelle Aquitaine et le Lycée Bertran-de-Born de Périgueux relative aux parcours CPGE ;
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la convention entre l'université Bordeaux Montaigne, le rectorat de la région Nouvelle Aquitaine et le Lycée Gay Lussac de Limoges relative aux parcours CPGE ;
5. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants les modifications du statut artiste étudiant ;
6. La CFVU a donné un avis favorable aux dossiers d'accréditation des mentions de master :
 - Arts de la scène et du spectacle vivant,
 - Cinéma et audiovisuel,
 - Histoire de l'art,
 - Langues étrangères appliquées,
 - Management et commerce international,
 - Archéologie, sciences pour l'archéologie,
 - Philosophie,
 - Musicologie
7. La CFVU a été informée :
 - Du bilan de la CVEC 2022,
 - Les autres points d'informations seront présentés à la séance du 04/05/2023.

Pessac, le 13/04/2023.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Lionel Larré

Signé